

ACADEMIE DE NANCY-METZ  
DPE/1

**DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORMULEE  
AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2008/2009**  
(Décret 2007-1470 du 15 octobre 2007- Décret 2007-1942 du 26 décembre 2007)

CONGE REMUNERE

CONGE NON REMUNERE

NOM USUEL : ..... PRENOM : .....

NOM DE JEUNE FILLE : .....

NE(E) LE : .....

NUMERO DE SECURITE SOCIALE (OBLIGATOIRE) : .....

NUMEROS DE TELEPHONE – Domicile : ..... Portable : .....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

ADRESSE DE VACANCES : .....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION : .....

DISCIPLINE ENSEIGNEE : .....

● Sollicitez-vous une mutation inter- académique :  oui  non

● Exercez-vous actuellement vos fonctions à temps partiel ? Si oui, quotité : .....

● CORPS ACTUEL : (1) Agrégé – Certifié - PLP – PEGC – AE - P.EPS – CE.EPS – Non titulaire

● Date d'accès dans ce corps : .....

● CLASSE : (1) Normale – Hors classe – Classe exceptionnelle

● ECHELON : .....Date de la dernière promotion : .....

**ANCIENNETE GENERALE DE SERVICES AU 31.08.2008:** .....

*Corps antérieurs d'appartenance (exemple : Instituteur, Adjoint d'Enseignement) :* .....

Demande à bénéficier d'un congé au titre du décret n° 2007-1470 du 15.10.2007 (titulaire) et le décret 2007-1942 du 26.12.2007 (non titulaire), pour l'une des périodes suivantes (1) :

- 8 mois du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril
- 6 mois du 1<sup>er</sup> septembre à fin février
- 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin
- 4 mois du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre
- 4 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril

**Sur demande expresse accompagnée d'un justificatif lié à la durée de la formation, le congé pourra le cas échéant porter sur une période différente de celles ci-dessus mentionnées.**

(1) Barrer la mention inutiles

**A compléter par chaque demandeur**

● J'ai présenté antérieurement, au titre du congé de formation, une demande qui n'a pas été accordée :  
(Exclure les demandes jugées irrecevables ou déposées hors délais. Concernant les demandes effectuées dans une autre académie, joindre les justificatifs).

Demande effectuée en 19.... pour l'année scol. 20../20..  
Demande effectuée en 20.... pour l'année scol. 20../20..  
Demande effectuée en 20....pour l'année scol. 20../20..  
Demande effectuée en 20....pour l'année scol. 20../20..

Demande effectuée en 20.... pour l'année scol. 20../20..  
Demande effectuée en 20....pour l'année scol. 20../20..  
Demande effectuée en 20.... pour l'année scol. 20../20..  
Demande effectuée en 20.... pour l'année scol. 20../20..

**NB. : Concernant l'antériorité de la demande, celle-ci sera annulée dans les cas suivants :**

- **demandes non consécutives \***
- **refus d'un congé précédemment accordé \***

\* sauf cas de force majeure soumis à l'Administration

- J'ai déjà obtenu un congé de formation de .....mois durant l'année scolaire ...../.....  REMUNERE  
 NON REMUNERE

**FORMATION A SUIVRE : (Sauf raison majeure, aucune modification de projet ne sera acceptée après le dépôt de la présente demande).**

● désignation : .....

● intitulé et coordonnées précises de l'organisme de formation : .....

● motivation concernant le projet de formation: *(une lettre de motivation peut-être jointe)*.....

**TRES IMPORTANT - (A LIRE ATTENTIVEMENT PAR LE DEMANDEUR) :**

- Dans l'hypothèse où ma demande serait accordée, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non respect de cet engagement.
- **Je m'engage également**, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser l'indemnité perçue.
- **Je déclare** avoir pris connaissance des dispositions relatives :
  - aux obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation ;
  - à la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois) ;
  - à l'obligation de paiement des retenues pour pension ;
  - à la présentation mensuelle d'une attestation d'assiduité aux cours.

**Avis du Chef d'Etablissement ou de service au regard des nécessités de service :**

A..... le .....  
Signature du chef d'Etablissement

A ..... le .....  
Signature de l'intéressé(e) précédée de la mention manuscrite  
"Lu et approuvé"

**Toute demande parvenue aux services rectoraux après le 8 février sera rejetée.**